

Les pétitionnaires décrivent la réduction et probablement l'élimination des services de VIA Rail. En fait, ils demandent humblement au Parlement de maintenir, d'améliorer et de moderniser le service offert par VIA Rail, surtout dans les régions du Canada où le service ferroviaire peut être plus rapide, plus économique, plus sûr, plus commode, moins nuisible à l'environnement et moins coûteux du point de vue énergétique que d'autres modes de transport.

#### LA RÉVISION DES LOIS SUR L'EXTRADITION

**M. Bill Domm (Peterborough):** Madame la Présidente, j'ai le plaisir de présenter une des pétitions parrainées par la *Victims of Violence Society* et les *Citizens United for Safety and Justice* et par 31 députés qui recueillent actuellement des signatures sur une pétition nationale qui sera présentée à la Chambre sur une période de plusieurs semaines. On s'attend à recueillir des dizaines, voire des centaines de milliers de signatures.

La pétition que je présente aujourd'hui est signée par 2 588 personnes, la plupart de la ville et du comté de Peterborough, qui demandent au gouvernement de réviser les lois sur l'extradition de manière à empêcher que le Canada ne devienne un refuge pour les criminels. Il y a actuellement dans nos prisons cinq repris de justice américains connus.

Cette pétition porte à plus de 36 000 le nombre des signatures communiquées à la Chambre des communes.

**M. Walter Van De Walle (Saint-Albert):** Madame la Présidente, quelque 2 160 Canadiens de l'Alberta, de l'Ontario et de l'Île-du-Prince-Édouard ont signé la pétition que j'ai l'honneur de présenter et qui a été certifiée dûment correcte quant à la forme et au fond.

Ces citoyens intéressés demandent au gouvernement d'amender la législation concernant l'extradition de façon à permettre l'expulsion des criminels immédiatement ou une fois que notre régime pénal se sera prononcé sur leur cas. Ils insistent pour que le gouvernement interviene afin d'éviter que le Canada ne devienne un refuge pour les criminels.

À l'heure actuelle, le nombre des pétitionnaires dépasse 38 000.

#### Pétitions

[Français]

OPPOSITION AUX COUPURES DES SERVICES DE VIA RAIL

**M. Darryl L. Gray (Bonaventure—Îles-de-la-Madeleine):** Madame la Présidente, j'ai également l'honneur de présenter cet après-midi devant cette Chambre, conformément à l'article 36 du Règlement, des pétitions de gens de ma circonscription concernant les services de VIA Rail.

Madame la Présidente, il est important de souligner, avec le rapport que VIA Rail va présenter à notre ministre vers la fin de juin, l'importance qu'ont ces services pour nous autres, chez nous, en Gaspésie.

[Traduction]

L'important pour nous, ministériels, ainsi que pour la direction de VIA Rail, une fois que celle-ci aura arrêté son nouveau plan, c'est que mes électeurs désirent le maintien du service. Nous accepterons le maintien du statu quo et chercherons à améliorer le service par la suite.

#### LA RÉVISION DES LOIS SUR L'EXTRADITION

**Mme Barbara Sparrow (Calgary-Sud-Ouest):** Conformément à l'article 36 du Règlement, madame la Présidente, j'ai l'honneur de présenter aujourd'hui des centaines de pétitions portant la signature de plus de 5 000 Albertains résidant surtout dans la région de Calgary et plus particulièrement dans ma circonscription de Calgary-Sud-Ouest. Ces pétitionnaires demandent au gouvernement du Canada d'amender sa législation en matière d'extradition.

Je suis heureuse de m'associer à ces pétitionnaires qui demandent humblement au Parlement d'amender la législation canadienne en matière d'extradition afin d'autoriser le ministre de la Justice du Canada à ordonner l'expulsion de criminels présumés ou reconnus coupables, en tout temps après leur arrestation au Canada, et même pendant qu'ils purgent des peines pour des crimes commis dans notre pays.

**M. Brian O'Kurley (Elk Island):** Madame la Présidente, c'est un privilège pour moi d'intervenir aujourd'hui à la Chambre des communes en vertu des dispositions de l'article 36 du Règlement, afin de présenter une pétition d'un grand nombre d'habitants de l'Alberta. Ces pétitions sont signées par 1 198 Albertains qui exhortent le gouvernement canadien à modifier notre législation en matière d'extradition.

Les pétitionnaires demandent au Parlement de modifier la législation canadienne en matière d'extradition, afin de permettre au ministre de la Justice du Canada d'ordonner l'expulsion de présumés criminels ou de personnes reconnues coupables de crimes n'importe quand après leur arrestation au Canada, même durant leur période d'incarcération pour des crimes commis au Canada.